

## Association de Défense des Riverains de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

## Communiqué de presse en réponse au bilan 2021 de l'Euroairport

L'avenir de l'Euroairport ressemble furieusement au passé, au grand dam des riverains et de la planète.

La crise sanitaire impacte encore lourdement la reprise des activités, sauf pour le fret. Les records de 2019 sont loin, mais l'aéroport mise tout sur le low-cost pour « redécoller ». Une politique de développement climaticide du temps d'avant COVID et impactante pour les riverains. L'Euroairport à beau jeu de mettre en avant quelques petites mesures de réduction de la pollution et du bruit, en chiffre cela relève d'une campagne de greenwashing orchestrée conjointement avec les compagnies aériennes. Arrêtons de prendre le client, qui est aussi un citoyen, pour un gogo.

La crise du COVID et l'état de la planète en surchauffe n'ont rien appris à l'Euroairport. A Bâle-Mulhouse, on attend passivement la fin de la pandémie pour repartir comme avant et revenir voire dépasser la situation de 2019. Pour relancer l'économie, on sort les vieilles recettes et tout est bon à prendre ; le low-cost, qui propose surtout des voyages non-essentiels, et le fret express, qui transporte majoritairement des produits sans valeur ajoutée et dont la rapidité de livraison est un luxe inutile et polluant.

Pourtant ailleurs, et même en Aquitaine autour de Toulouse, haut lieu de l'aéronautique, on réfléchit à la transition du secteur. Universités, entrepreneurs, syndicats, collectifs environnementaux, voir simples citoyens, recherchent des solutions pour produire, consommer et voyager autrement en préservant l'environnement (Collectif Pensons l'Aéronautique pour Demain, PAD).

Ce n'est pas seulement à Bâle-Mulhouse, que nos dirigeants ont une vision un peu simpliste de ce qui va arriver à moyen/long terme. Du reste, on retrouve le même aveuglement et verdissement concernant le projet de Nouvelle Liaison Ferroviaire.

Et pour le bruit, contrairement aux affirmations de l'Euroairport et de la DGAC, la mise en place des mesures du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, PPBE, et notamment l'arrêté de restriction d'exploitation le 1<sup>er</sup> février, ne feront pas baisser le bruit de façon significative pour la population riveraine (environ 40.000 personnes sont fortement impactées de part et d'autre de la frontière). En effet, la durée effective du repos nocturne actuel de 24h à 5h ne sera pas allongée et reste trop courte (5 heures) par rapport aux recommandations de l'OMS avec 8 heures de sommeil. En outre, il est prévisible que les avions retardés décolleront après 23h et les atterrissages se feront comme avant jusqu'à 24h. En plus, les riverains subiront le report des vols qui seront avancés sur la plage 22h-23h. En conclusion, les nuits des riverains continuent d'être perturbées 365 jours par an.

Le « corset limitateur du bruit », (courbes de bruit limitantes) sera une passoire ! La législation européenne exige que les PPBE fassent baisser les nuisances par des mesures adéquates. Comme ce n'est pas le cas, l'ADRA **a engagé un recours** avec 18 associations sous l'égide de l'UFCNA auprès du Conseil d'Etat. Et n'oublions pas que, quel que soit l'heure de décollage ou d'atterrissage, l'aéroport et ses activités aéronautiques engendrent aussi une forte pollution, non seulement locales, mais aux effets planétaires. C'est pourquoi l'ADRA poursuit avec ses partenaires la surveillance et la mesure de la qualité de l'air et le bilan des émissions réelles en continuant d'en rendre compte auprès de la population.

Pour mémoire, nous continuons d'exiger, avec les associations suisses et allemandes :

- le respect strict du repos nocturne de 23 à 6 heures (7 heures de repos nocturne)
- la limitation des envols et atterrissages à 100.000/an (pour respecter les objectifs de baisse des émissions de carbone de l'UE de 55% d'ici 2030, il faut réduire sensiblement les mouvements commerciaux et le fret)
- la suppression des trajectoires bruyantes et polluantes au décollage et à l'atterrissage.

L'ADRA expose largement tous ces sujets et informe sur son site Internet www.adra-bale-mulhouse.fr

Bruno Wollenschneider Président

Avec le soutien de:

BISF, Bürgerinitiative Südbadische Flughafenanrainer BISF e.V. Jürgen Fingerle, Président Schutzverband der Bevölkerung um den Flughafen Basel-Mülhausen, Katrin Joos, Présidente ADENAH association défense nuisances aérodrome Habsheim, Éric Huber-Simon, Président .... et bien d'autres associations, qui n'ont pas eu matériellement le temps de donner leur accord.

ADRA-CP-EAP-Bilan-2021 20220131